

Favoriser l'autonomie dans les classes

Manon Thiebaud

▶ **To cite this version:**

Manon Thiebaud. Favoriser l'autonomie dans les classes : La mise en place d'un plan de travail. Education. 2021. hal-03451390

HAL Id: hal-03451390
https://univ-fcomte.hal.science/hal-03451390

Submitted on 26 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Mémoire

Présenté pour l'obtention du Grade de

MASTER

« Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »

Mention 1er degré, Professeur des Écoles

Favoriser l'autonomie dans les classes : La mise en place d'un plan de travail

Présenté par
THIEBAUD Manon

Sous la direction de :
BON Karine

Grade : Maître de conférences

Année universitaire 2020-2021

Sommaire

Introduction

1. Qu'est-ce que l'autonomie ? ……. p.4
2. La place de l'autonomie dans les instructions officielles …….. p.5

I) Les différentes enquêtes en lien avec l'autonomie

1. La pédagogie de l'autonomie …… p.6

1.1. La mise en place ……. p.6
1.2. La place de l'enseignant …… p.8
1.3. Le « pôle politique » …….. p.9
1.4. Le « pôle cognitif » …… p.9
1.5. Le rôle de la coopération …… p.11

2. Les savoirs-être liés à l'autonomie …… p.11

II) La pédagogie Montessori

1. L'origine de la méthode ……..…… p.14
2. Les observations de Maria Montessori …….. p.15
3. Les principes de la méthode …….. p.17
4. Les conséquences de la méthode …….. p.21

III) La pédagogie de maîtrise à effet vicariant …….. p.23

IV) L'expérimentation

1. L'environnement scolaire ……..… p.24
2. La mise en place …… p.25
3. Les observations ……... p.29

V) Les différentes mises en place …… p.33

Conclusion …… p.36

Remerciements …… p.38

Bibliographie ……... p.39

Sitographie …… p.40

Introduction

L'école est l'un des premiers lieux de socialisation des enfants. En effet, avant l'entrée à l'école, certains enfants ne sont jamais sortis du cercle familial. Pour nombre d'entre eux, les parents sont très présents et ne laissent que peu de place à l'autonomie. L'école est donc l'un des premiers lieux où les enfants doivent apprendre à évoluer sans leurs parents.

C'est leur première expérience de la vie en société où ils apprennent à vivre en communauté avec des droits mais également des devoirs. Ils apprennent également à résoudre leurs problèmes seuls ou en collaborant avec les autres.

L'école doit former les enfants à devenir de futurs citoyens et cela nécessite d'acquérir de l'autonomie. En effet, ils n'auront pas toujours un guide pour les conseiller. Les citoyens doivent être en capacité de résoudre des problèmes qui se présentent à eux tous les jours. Pour cela, les enfants doivent donc avoir les outils nécessaires à la résolution de ces problèmes. L'objectif n'est pas de leur dire comment les résoudre, mais de les accompagner pour trouver le moyen de les résoudre par eux-mêmes en recherchant les bons outils.

C’est pourquoi, il est nécessaire, dans un premier temps de les accompagner dans la construction de ces outils et dans un second temps de leur apprendre à les utiliser correctement.

1. Qu'est-ce que l’autonomie ?

Étymologiquement, le mot autonomie vient du grec « autos » qui signifie soi-même et « nomos » qui signifie loi. C'est donc le fait de se gouverner par ses propres lois.

À l'origine, l'autonomie signifie le droit pour un État de se régir par ses propres lois. Pour les Grecs, l'autonomie avait principalement une dimension morale.

Selon le dictionnaire de l'Académie française, une personne autonome est capable d'agir sans dépendre d'autrui, de décider par elle-même.

2. La place de l'autonomie dans les instructions officielles.

La loi l'orientation de 1989 place l'élève au centre du service public qu'est l'éducation. L'école est chargée de faire acquérir aux enfants des connaissances mais également des méthodes de travail. Par ces dernières, l'apprentissage de l'autonomie est induit.

Aujourd'hui, l'autonomie est considérée comme une compétence transversale à l'école primaire. En effet, celle-ci apparaît de nombreuses fois dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Dans le domaine 2 :

Les méthodes et outils pour apprendre ; le socle nous dit que « La maîtrise des méthodes et outils pour apprendre développe l'autonomie et les capacités d'initiative ». Les enseignants doivent donc apporter aux enfants des méthodes et des outils pour l'apprentissage.

Dans le domaine 3 :

La formation de la personne et du citoyen, évoque également cette notion d'autonomie. L'élève doit développer « son aptitude à vivre de manière autonome ».

Nous pouvons également retrouver cette compétence dans les programmes des différents cycles.

Le programme de maternelle préconise l'apprentissage par le jeu ce qui permet aux enfants d'exercer leur autonomie. Les enfants doivent également tâtonner et faire des essais. Ce principe permet de les rendre autonomes intellectuellement.

Au cycle 2, Les enfants doivent justifier leurs réponses et expliquer leurs cheminements. Les exercices proposés vont également les inciter à porter un regard critique sur leur travail. C'est une étape importante pour apporter de l'autonomie dans leur raisonnement.

Au cycle 3, les élèves doivent avoir un niveau suffisant en langue française pour pouvoir être autonome. Les enseignants doivent mettre en place des méthodes pour apprendre, ainsi que pour travailler en collaboration ce qui rejoint l'autonomie.

L'autonomie est bien présente depuis des années dans les instructions officielles et par conséquences se retrouve dans tous les cycles de l'école primaire.

Par ailleurs, des recherches sur l'autonomie ont été effectuées en développant des outils pédagogiques particuliers. La méthode la plus connue pour le développement de l'autonomie est celle de Maria Montessori pratiquée dans ses écoles spécialisées.

Nous allons nous demander si la mise en place d'un plan de travail peut permettre aux enfants d'acquérir de l'autonomie.

I) Les différentes enquêtes en lien avec l'autonomie.

1. La pédagogie de l'autonomie.

Pour développer cette capacité, l'enseignant peut mettre en place une pédagogie de l'autonomie. C'est une stratégie d'enseignement qui vise à développer les capacités d'initiatives et de choix de l'élève en l'engageant activement et progressivement dans des processus de décision. Ils mettent l'accent sur la participation de l'élève à son propre apprentissage et sur la nécessité de lui donner plus d'initiatives et de responsabilités.
Christian Staquet, dans *Pratiques de coopération en classe : rendre les élèves autonomes, responsables et solidaires*, explique que l'autonomie se fonde sur des valeurs éducatives et humanistes. Dans ce contexte, l'élève doit avoir une capacité d'autoformation.

1.1. La mise en place.

Bernard LAHIRE a mené une étude pour pouvoir donner les enjeux centraux et la mise en œuvre de la pédagogie de l'autonomie. Celle-ci a été réalisée dans une circonscription de Lyon. Les chercheurs se sont basés sur les entretiens réalisés avec les enseignants des douze écoles primaires ainsi que sur les rapports d'inspection et les notes prises lors de l'observation de la classe. Les projets des écoles ont également été pris en compte. Cette étude ne se base pas que sur des paroles mais bien sur les pratiques réelles qui ont pu être observées.

Pour Bernard LAHIRE, la classe doit être divisée en plusieurs parties et les activités pratiques sont connues des élèves. Cela permet de diversifier les modalités de travail de façon que les élèves restent en éveil. Dans ce contexte, il n'y a pas de monotonie. Afin de pouvoir mettre en place ces activités, l'enseignant doit avoir une bonne connaissance de ses élèves et de leurs capacités. Avec cette maîtrise, il pourra proposer des activités et une diversification adaptée à ses élèves. Afin d'être autonome, l'enfant doit être actif. Pour cela, il doit pouvoir se déplacer et échanger avec ses camarades librement dans la limite des règles fixées par la classe. En complément de cette liberté, les enfants doivent pouvoir choisir leur activité dans un ensemble.
Par exemple, j'ai pu observer, dans une classe de petite section, que les élèves avaient un choix d'activités lors du temps d'accueil. Celles-ci avaient fait l'objet d'une découverte ainsi que d'un travail préalable avec le professeur. Ils pouvaient choisir l'activité qu'ils voulaient faire et en changer lorsqu'ils avaient terminé. Cette méthode permet également à l'enfant de réinvestir certaines notions déjà étudiées ou de s'entraîner si la maîtrise n'est pas complète. Dans une classe de CM2, les élèves peuvent choisir la poésie qu'ils veulent apprendre dans un ensemble de poésies sélectionnées par l'enseignant. Les élèves peuvent alors choisir une poésie de difficulté adaptée à leurs compétences. Ils devaient cependant augmenter la difficulté au fur et à mesure des poésies apprises. Les enfants doivent avoir conscience de leurs compétences et pour certains mettre des stratégies en place afin de réussir à apprendre des poésies plus difficiles

Avec la pédagogie de l'autonomie, l'enfant est plus impliqué dans la vie scolaire. Concernant les apprentissages, l'enfant doit pouvoir s'auto-corriger et s'auto-évaluer. En effet, si l'enfant participe aux feedbacks de ses exercices, cela lui permet de voir des stratégies de résolution qui fonctionnent et de les intégrer. En dehors des apprentissages disciplinaires, l'enfant doit prendre part à la vie de la classe en élaborant les règles de vie et l'emploi du temps de la classe. Pour qu'il soit autonome, l'élève doit savoir ce que l'on attend de lui, les objectifs de l'exercice ainsi que les critères d'évaluation de celui-ci.

Bernard LAHIRE donne trois éléments fondamentaux sur lesquels repose l'autonomie :

- La transparence : tout doit être explicité à l'enfant.
- L'objectivation : l'enfant doit pouvoir s'appuyer sur des ressources.
- La publicisation : l'enfant doit pouvoir se rapporter à des éléments visibles.

1.2. La place de l'enseignant.

La place de l'enseignant change lorsque que l'on utilise cette méthode pédagogique. Il n'enseigne plus frontalement des savoirs mais son rôle est de guider les élèves. Christian Staquet explique que l'enseignant doit avoir la posture d'un observateur. Pour cela, il lui est nécessaire de prendre de la distance. Avant de prendre cette position, il présente le programme complet de l'activité à l'ensemble de la classe. En effet, pour pouvoir avoir un comportement autonome les enfants doivent savoir ce qu'ils ont à faire lorsqu'ils terminent une activité, connaître l'enchaînement des exercices ou activités. Les élèves doivent trouver un sens aux activités que l'enseignant leur propose.

Pour que l'enseignant puisse mettre en place une pédagogie de l'autonomie dans sa classe, il doit lui-même être autonome dans ses actes en ne dépendant pas d'éléments extérieurs comme le suivi d'un manuel ou d'autres intervenants.

Dans cette pédagogie, l'élève a également un statut différent. Il n'est plus un simple récepteur, il doit être dans une démarche de recherche et pour cela être actif plutôt que passif. En effet, si les enfants ne sont que de simples récepteurs, ils ne chercheront pas à trouver la réponse par eux-mêmes. Ils compteront toujours sur quelqu'un pour leur fournir les bonnes réponses. Les enfants doivent être acteur de leur recherche car c'est ainsi qu'ils pourront acquérir la capacité de trouver les bonnes informations et de faire les liens utiles qui leur permettront de créer un socle de savoir. Grâce à cette position d'actif, ils ne sont plus dans le besoin de la présence d'une personne dont le rôle est uniquement la transmission de savoir. C'est également une différence de posture à prendre en compte par l'enseignant.

1.3. Le « pôle politique ».

L'objectif est d'apprendre à être un élève-citoyen autonome et un élève-apprenti autonome. L'école se soucie donc de transmettre des savoirs disciplinaires mais également de former de futurs citoyens actifs. En effet, les enfants ont besoin de participer à l'élaboration des règles de la classe afin qu'elles soient assimilées correctement. C'est ce que Lahire appelle le pôle politique, dans *La construction de l'« autonomie » à l'école primaire : entre savoirs et pouvoirs*. Il faut qu'il y ait des règles explicites et communiquées. Si celles-ci sont implicites, cela laissera moins de place à l'autonomie de l'enfant car celui-ci serait constamment dans l'obligation de demander à l'adulte s'il est en droit ou non de faire cette action. En effet sans références, l'enfant sera bloqué dans un process de demande d'autorisation afin de pouvoir poursuivre son action. Si les règles sont explicites, les enfants pourront se référer seuls aux règlements et trouver les informations sur ce qu'ils ont le droit ou non de faire.

Christian Staquet expose la mise en place de ceintures de comportements autonomes. Grâce à celles-ci, les enfants prennent conscience de leur évolution dans l'acquisition de l'autonomie. C'est sur le principe de différentes couleurs qui symbolisent différents paliers vers l'acquisition totale de l'autonomie. Même si l'évolution est lente, l'enfant pourra la visualiser et celle-ci le motivera de toute façon. Pour certains enfants, le passage d'un palier lié à une évolution de son autonomie pourra lui apporter confiance en lui. L'atteinte de ce palier sera une motivation supplémentaire. Il est important pour les enfants d'avoir un visuel de leur évolution. Les ceintures de comportements autonomes sont une image plus concrète, plus ludique et surtout motivante.

1.4. Le « pôle cognitif ».

Le pôle cognitif renvoie à des pratiques scolaires, aux connaissances. Un élève autonome est celui qui sait faire un exercice seul, sans l'aide de l'enseignant. Pour que l'élève puisse être autonome, les consignes doivent être écrites et lues de manière précises et rigoureuses. L'enfant doit être également dans un contexte connu et être habitué à cette mise en place.

En effet, il doit y avoir une continuité dans cette pratique pour que cela fonctionne car, ainsi les enfants n'auront pas besoin d'un temps d'adaptation pour faire preuve d'autonomie d'une classe à l'autre.

De plus, le rôle de l'enseignant est de ne pas répondre immédiatement aux questions de l'enfant. Celui-ci doit apprendre à chercher les outils qui lui permettraient de répondre à son problème par lui-même. L'enseignant doit avoir une posture d'aide à la recherche en apportant un soutien, un indice en cas de blocage par exemple.

Il est également important que les élèves explicitent leurs méthodes afin de pouvoir être dans l'autonomie. En effet, chaque élève doit avoir l'occasion d'expliquer son circuit intellectuel. Cette méthode les aide à être autonome car s'ils réussissent à expliquer leur cheminement c'est que celui-ci est intégré par l'enfant. Également, l'explication de certains cheminements devant la classe permettra aux élèves qui n'ont pas trouvé de méthode qui leur convienne de pouvoir prendre tout ou en partie certaines méthodes de leurs camarades.

Pour les enfants, les plus petits, nous souhaitons les faire gagner en autonomie dans certains domaines de la vie ; comme réussir à s'habiller seul, s'exprimer correctement pour se faire comprendre. L'objectif est de donner aux enfants une autonomie par rapport aux règles disciplinaires et aux savoirs écrits. Pour pouvoir être autonome dans les apprentissages, l'enfant doit avoir des connaissances en lecture silencieuse et avoir accès à des instruments de travail. L'emploi du temps de la journée doit être clairement explicité et compris. Ainsi ils pourront le personnaliser en choisissant une série d'activité. Il est possible de leur donner le droit de le modifier, voir même de participer à sa construction. Par le principe, les enfants apprennent à gérer une charge de travail. Ils s'habituent à prévoir, s'organiser et planifier. Nous pouvons prendre l'exemple du plan de travail. J'ai eu l'occasion d'observer la mise en place d'un plan de travail dans une classe. L'enseignant donne le plan de travail aux élèves en début de semaine. Celui-ci contient uniquement des exercices de français et de mathématiques. Ces exercices portent sur les leçons en cours mais ils permettent également un retour sur les anciens acquis. Le plan de travail doit être terminé à la fin de la semaine. Les élèves organisent leur travail comme ils le souhaitent. Ils ont la possibilité de demander une vérification par leur enseignant et recommencer un exercice faux après un retour de celui-ci.

Cela leur permet donc de comprendre et de corriger leurs erreurs au fur et à mesure de l'avancée. Ce plan de travail permet à l'enseignant et à l'enfant d'avoir un retour direct sur ses apprentissages. Les élèves ont la possibilité de voir leurs progressions de façon concrète. L'enseignant peut décider d'enlever et/ou de simplifier des exercices aux enfants en difficulté, ce qui permet la mise en place d'une différenciation.

En résumé, un élève dans une pédagogie de l'autonomie est un élève actif, qui réfléchit, qui découvre par lui-même. Il doit s'organiser, opérer des choix, s'auto-évaluer et s'auto-corriger. C'est en le faisant participer à la fixation des règles communes que cette pédagogie permet d'impliquer et d'intéresser l'élève.

Il faut être conscient que ce dispositif est complexe à mettre en place surtout lorsque l'on y inclut une lourde différenciation. Il nécessite également une importante préparation, comme certains exercices doivent être différenciés selon les enfants, la correction doit également être écrite de manière telle que les enfants puissent comprendre et se corriger seuls. Cependant, ce dispositif permet de passer plus de temps avec les enfants les plus en difficulté.

La meilleure façon de mettre en place cette pédagogie est de collaborer entre enseignants. Grâce à la mise en place d'un projet d'équipe au sein de l'école, les enfants seront dans l'habitude de ce principe de fonctionnement et cela permettra le développement plus régulier de la pédagogie de l'autonomie.

1.5. Le rôle de la coopération.

Pour favoriser l'autonomie, Staquet met en avant l'importance de la coopération dans *Pratiques de coopération en classe : rendre les élèves autonomes, responsables et solidaires*. Le fait de mettre les élèves en groupe leur permet d'être en autonomie.

Dans un premier temps, les enfants doivent se répartir le travail. Il y a déjà une autonomie dans l'organisation de leur travail. Ensuite, si dans le groupe un enfant ne trouve pas la solution ou ne comprend pas une consigne, les autres sont là pour l'aider. Ils peuvent l'orienter vers des outils ou lui expliquer en reformulant la consigne. L'enseignant n'a donc pas besoin d'intervenir, seule l'intervention des pairs est utile.

D'une part cela permet à l'enseignant d'être plus disponible pour venir en aide aux enfants ayant de grandes difficultés. Son intervention sera plus ciblée et différenciée.
D'autre part, cela permet aux enfants d'apprendre à vivre ensemble en coopérant.
La coopération est un outil pouvant guider vers l'autonomie. Cet outil est également mis en avant dans la pédagogie de Maria Montessori. Les enfants ne dépendent de personne. Ils ont une aide apportée par un pair mais ils ne s'appuient pas sur lui pour l'acquisition du savoir. L'enfant aidant ne transmet pas la notion à acquérir, il donne des outils et des aides afin que son camarade arrive à cette notion seul. Il se peut que l'enfant aidant donne la solution, cependant l'explication pour la trouver sera quand-même donnée avec la solution et donc, l'enfant en difficultés aura le cheminement accompagné d'un exemple. De plus, les enfants qui apportent une aide à leur camarade font preuve d'autonomie. En effet, ils résolvent le problème de compréhension de leur camarade avec les outils qu'ils ont à leur disposition. Ils arrivent à analyser pourquoi leur camarade ne comprend pas et à mettre en place des outils pour expliquer. Cela permet également que les plus avancés expliquent les outils qu'ils utilisent pour résoudre la tâche. Cette explication nécessite une bonne intégration de l'outil et une bonne utilisation.

2. Les savoir-être liés à l'autonomie.

Pour que l'enfant devienne autonome, il doit avoir confiance en lui. Il doit être conscient de ses capacités et avoir une estime positive de lui-même. En effet, si l'enfant ne croit pas en ses capacités, il n'osera pas prendre les décisions. Il pensera que ce n'est pas ce qu'il faut faire. A cause du doute, il attendra que quelqu'un valide avant de pouvoir se lancer dans l'exercice. Il ne prendra donc pas d'initiative. Avant de pouvoir rendre l'enfant autonome, il sera nécessaire de travailler avec lui afin qu'il gagne en confiance. Le principe sera de lui mettre à disposition des exercices qu'il réussit et les complexifier petit à petit. Avec cette méthode, l'élève pourra voir qu'il peut réussir même si la tâche est complexifiée. L'élève doit également apprendre de ses erreurs et ne pas se bloquer. Il doit les surmonter, chercher à les résoudre pour réussir. L'échec est un élément négatif qui fait perdre confiance en soi. Si l'échec est dédramatisé, l'enfant pensera à passer au-dessus de l'obstacle plutôt qu'à l'échec en lui-même.

Cela lui permettra de ne pas rester bloqué et d'aller au-delà pour trouver la solution finale.
L'autonomie est donc totalement dépendante de la confiance en soi que peut avoir un enfant mais également de sa capacité à savoir dédramatiser le statut de l'erreur. Celle-ci doit être vécue comme une étape à passer plutôt qu'un échec.

Christian Staquet dit, dans *Pratiques de coopération en classe : rendre les élèves autonomes, responsables et solidaires*, que l'autonomie permet d'apprendre la liberté ainsi que la prise de décision et d'initiatives. Lorsque les enfants sont autonomes ils doivent faire des choix pour résoudre leur problème. Ils doivent s'engager dans une décision pour la tester sans que personne ne la valide avant. En effet, ils doivent prendre l'initiative de choisir cette solution plutôt qu'une autre, décider d'utiliser ou non cet outil. L'autonomie permet également de donner du sens à l'effort. En effet, les enfants comprendront que s'ils réussissent cette tâche, ils seront plus autonomes par la suite ce qui correspond à une réussite. Il est important que les enfants connaissent le but et le sens de la tâche qu'ils accomplissent, pour être autonomes. Cela procure une sensation de satisfaction liée au dépassement de soi.
Effectivement, lorsque l'élève est autonome, il réalise seul la tâche demandée. Il a une satisfaction personnelle d'avoir réussi une tâche seul ainsi qu'un encouragement, qui valorise la confiance en soi. Plus les enfants réussissent de tâche seule, plus ils vont essayer de nouvelles expériences et plus ils vont gagner en autonomie.

Nous avons pu voir que plusieurs études ont été menées concernant l'apprentissage de l'autonomie. Celle-ci est bien une compétence qui se développe dans l'environnement scolaire. Cette compétence transversale n'est pas indépendante des autres. En effet, la prise d'initiative ainsi que le dépassement de soi sont des étapes vers l'autonomie. En étant autonome, l'enfant va augmenter et fortifier sa confiance en lui et aura moins peur de l'échec ce qui facilitera son avancée dans l'acquisition des savoirs.

II) La pédagogie Montessori.

Le sujet de la pédagogie de l'autonomie est un sujet souvent étudié et publié. La méthode la plus connue pour mener les enfants vers l'autonomie est celle de Maria Montessori. Sa pédagogie ne repose pas seulement sur les apprentissages disciplinaires, mais également sur l'utilisation de matériel sensoriel, de rythmes personnalisés et d'échanges sociaux. Maria Montessori a découvert que si les enfants évoluent dans un environnement adapté, ils sont plus concentrés et ont un meilleur contrôle d'eux-mêmes.

1. L'origine de la méthode.

Maria Montessori est un médecin et une pédagogue italienne. Malgré les difficultés qu'elle a pu rencontrer, elle obtient son diplôme de médecine et se spécialise en psychiatrie. Elle choisit de consacrer sa carrière aux enfants déficients. Elle fait de nombreuses recherches sur les maladies infantiles. Plus tard, elle déménage en France et y étudie la pédagogie. Elle utilise des travaux d'anciens pédagogues pour construire les outils qui lui serviront avec des enfants en déficience mentale. Il en découlera qu'elle décidera par la suite de se consacrer à la pédagogie. Elle formera des enseignants pour leur apprendre à « observer et non juger ». Elle travaillera avec des élèves déficients et leur apprendra à lire et à écrire. Elle leur fera passer des examens en même temps que les enfants dits normaux. Plus tard, elle s'intéressera aux enfants « normaux » d'âge préscolaire. C'est pour ces élèves qu'elle créera sa méthode pédagogique. Cette méthode mise en place pour les enfants « normaux » s'inspire fortement de celle mise en place lors de ses enseignements avec les enfants déficients. Elle a créé, en 1907, la Maison des enfants, suite à la demande d'un directeur d'immeuble, le propriétaire du quartier. Ce dernier demande à Maria Montessori de regrouper les enfants du quartier pour éviter qu'ils ne dégradent les locaux. Les objectifs de cette maison sont d'empêcher les enfants de semer le désordre mais aussi de procurer une meilleure hygiène et une harmonie familiale. Les parents doivent collaborer dans l'optique d'éduquer les enfants.

Cet endroit deviendra un laboratoire d'expérimentation où elle construira et testera sa méthode. C'est également dans cet établissement qu'elle identifiera les facteurs et les phénomènes liés au développement de l'enfant car la majorité des enfants accueillis étaient illettrés.

Maria Montessori, afin de l'accompagner dans ce projet, a pris l'option de recruter une enseignante du quartier totalement novice et sans expérience. Comme ses connaissances en pédagogie étaient totalement réduites cela a permis de ne pas fausser la construction de sa méthode.

2. Les observations de Maria Montessori.

En observant longuement les enfants intégrés dans son école, Maria Montessori a déterminé de nombreuses causes du comportement enfantin. Tout d'abord, elle remarque, qu'avant 1935, les enfants sont considérés comme des choses. Ils n'ont pas le droit à la décision ni à l'expérimentation. Ils ne sont pas libres de leurs actes.

A la différence d'aujourd'hui, où l'enfant est de plus en plus considéré comme un être social qui doit être éduqué.

Dans un premier temps, le nouveau-né est un être inerte que l'on peut comparer à un infirme. Petit à petit, cet être s'anime et devient un « homme enfant ». Les enfants naissent tous différents. Leur construction individuelle est un travail lent et long. Chaque nouveau-né a son propre esprit créateur à développer. C'est cette construction qui nécessite du temps. Maria Montessori dans *L'enfant* explique que l'adulte pense être le modeleur de l'enfant mais au contraire, celui-ci peut contrarier la résolution de l'« énigme individuelle » de l'enfant. En effet, l'adulte peut contraindre l'enfant à faire des actes qui contredisent son esprit créateur. Pour Montessori, l'enfant a une grande sensibilité intérieure. Il s'approprie les images de l'ambiance qui l'entoure. Souvent, l'enfant voit d'infimes détails se trouvant dans les images alors que l'adulte ne les voient plus forcément. Une chose peut être décrite différemment par certains enfants car celle-ci dépend des sentiments et des propres intérêts de chacun.

Maria Montessori met en avant la présence de périodes sensibles chez l'enfant. Durant ses recherches sur les mécanismes intérieurs de l'enfant, elle distingue les glandes à sécrétion qui contrôlent la croissance physique et les périodes sensibles qui permettent la compréhension de la croissance psychique. Ces périodes sont passagères et permettent le développement de caractères spécifiques. L'enfant fait ses acquisitions au cours des périodes sensibles. Durant ces périodes, les enfants font l'objet de nombreux caprices. Ceux-ci sont le reflet de certains besoins intérieurs insatisfaits. Cette sensibilité intérieure va guider les choix de l'enfant puisqu'il sera sensible à certaines choses et insensible à d'autre. L'acquisition psychique, comme le fait de se diriger dans le monde extérieur ou d'animer de façon plus délicate l'instrument moteur de l'enfant, se fait dans les périodes sensibles. La période qui est la plus importante mais également la plus mystérieuse, est la période qui rend sensible à l'ordre des objets. Celle-ci se manifeste généralement entre la première et la deuxième année de vie de l'enfant. Par exemple, lorsque la nurse pose son ombrelle sur la table, l'enfant se met à pleurer. L'adulte pense que l'enfant désir avoir l'objet et lui donne. L'enfant le refusera et continuera de pleurer. Ce dernier s'arrête de pleurer lorsque la nurse retire son ombrelle de la table. L'enfant sait que l'ombrelle n'est pas à sa place sur la table et donc que l'ordre n'est pas respecté. On peut en conclure que les enfants ont besoin d'ordre dans les objets qui les entourent. Dans les écoles Montessori, les enfants remettent naturellement les objets à leur emplacement et ce dès l'âge de deux ans. Ils prennent du plaisir à retrouver les objets à leur emplacement. Ils ne sont donc pas préoccupés par le désordre dans la classe. Elle distingue deux types d'ordre : l'ordre extérieur qui est lié à l'ambiance et à l'enfant, et l'ordre intérieur qui est lié aux emplacements des différentes parties du corps de l'enfant. Pour la question du sommeil, Maria Montessori préconise de laisser l'enfant dormir lorsqu'il en ressent le besoin et qu'il puisse également se lever quand il le souhaite. Les parents ne devraient pas coucher les enfants quand ils le décident mais plutôt les laisser se coucher seul quand ils en ont envie. L'enfant devrait également avoir un lit dont il peut sortir seul sans avoir à attendre que l'un de ses parents vienne le chercher. Maria Montessori explique que l'adulte doit « renoncer à ses propres besoins et répondre à ceux de l'être en formation ».

Pour cela, l'adulte doit s'adapter au rythme de marche de l'enfant.
La marche est la naissance de l'homme actif. L'enfant passe du statut d'homme inerte à homme actif. Au lieu d'emmener l'enfant dans un parc pour qu'il puisse marcher, il faudrait faire le trajet en marchant, tout en respectant son rythme. Durant ce temps de trajet, il faut laisser l'enfant explorer le monde qui l'entoure en respectant ses temps d'arrêt pour regarder et toucher la nature. L'enfant a besoin de toucher et de déplacer des objets. Ce sont les premières manifestations d'un instinct de travail.
Maria Montessori explique donc que l'adulte doit accepter que l'enfant aille plus lentement dans ses actes. L'adulte ne doit pas agir à la place de l'enfant et lui laisser le temps d'évoluer. L'adulte doit inspirer l'enfant et non pas le commander.

3. Les principes de la méthode.

La méthode de Maria Montessori consiste à forger le jeune sur tous les plans : physique, social et spirituel. Celle-ci se focalise majoritairement sur les enfants de 3 à 12 ans, c'est-à-dire l'école primaire actuelle. Elle a pour but d'aider les enfants à se construire de manière autonome pour devenir un adulte responsable. L'enfant est au centre de sa pédagogie et doit avoir toutes les clés pour sa réussite. Pour Maria Montessori, l'enfant doit agir par lui-même pour apprendre. C'est aux adultes d'aller à la découverte de l'enfant et non l'inverse.
Dans sa méthode, les enfants choisissent eux-mêmes les activités qu'ils souhaitent faire, parmi de nombreuses activités qui leur sont proposées. Les enfants doivent cependant avoir déjà découvert cette activité avec l'adulte. Ils peuvent mettre autant de temps qu'ils le souhaitent pour réaliser cette activité. Ils sont également libres de parler, sans gêner les autres, et de se déplacer dans la salle. L'enfant doit essayer de repérer ses erreurs par lui-même sans attendre passivement la correction. Il doit intégrer que le fait d'avoir juste ou faux n'est pas le principal. Le plus important est de se perfectionner au fur et à mesure des activités.
L'objectif de sa méthode est de ne pas demander à l'enfant de faire quelque chose mais qu'il le fasse par lui-même instinctivement.

En effet, au lieu d'ordonner à l'enfant de parler moins fort, il suffit à l'adulte de parler moins fort et l'enfant comprendra de lui-même qu'il doit parler moins fort. Cela se fera tout naturellement.

Si les meubles de rangement lui sont facilement accessibles, l'enfant pourra être autonome dans le rangement et n'aura pas besoin que l'adulte lui demande de ranger.

Maria Montessori préconise de laisser chaque enfant faire à son rythme et de ne pas lui « coller une étiquette ». En effet, si un enfant met plus de temps qu'un autre pour faire une activité il faut le laisser faire, du moment qu'il est concentré, et ne pas lui dire qu'il est lent. Le risque est de stigmatiser l'enfant et qu'il s'enferme dans cette qualification. Le rythme de chaque enfant peut varier suivant plusieurs modalités. Un enfant peut avancer plus ou moins vite selon le moment de la journée, l'activité qu'il est en train de faire ou la période de développement dans laquelle il se trouve.

L'enfant doit manipuler, faire des expérimentations concrètes. Les apprentissages ne se transmettent pas de manière abstraite. De plus, les enfants doivent s'approprier les concepts de manière individuelle.

Pour que l'élève soit autonome, la méthode Montessori lui met à disposition un matériel spécial. Celui-ci est autocorrectif. L'enfant peut donc prendre conscience de ses erreurs et donc se perfectionner. Il n'a pas besoin de l'adulte. L'adulte n'est qu'un guide dans cette pédagogie. Il explique l'utilisation du matériel et s'assure de son bon fonctionnement. Il ne doit, en aucun cas, interrompre le travail de l'enfant.

Les groupes multi-âges permettent également le développement de l'autonomie. En effet, les enfants collaborent et mutualisent leurs connaissances. Les plus grands inspirent les plus petits et ils leur permettent de vouloir progresser. Les plus grands se font guides des plus petits. Ça leur permet de réexpliquer des connaissances acquises et donc de les réinvestir.

Le temps de classe se fait sans interruption. Les enfants sont donc autonomes dans l'organisation de leur travail. Les coins « collation », « toilettes » et « activités » sont ouverts tout au long de la journée.

Maria Montessori distingue trois plans éducatifs. Le premier concerne les enfants de 0 à 7 ans, le second les enfants de 7 à 12 ans et le troisième plan les enfants de 12 à 18 ans. Nous étudierons uniquement les deux premiers plans puisqu'ils couvrent notre objet d'étude qui concerne l'école primaire.

Concernant le premier plan éducatif, l'ambiance autour de l'enfant doit au maximum réduire les obstacles qui peuvent s'opposer à lui. Si l'on veut que l'enfant expérimente par lui-même, il ne faut pas que quelque chose entrave sa recherche. Pour cela, le matériel doit être mis à disposition de l'enfant. Ainsi l'environnement et le matériel sont adaptés et ne seront pas un obstacle pour les élèves. La méthode Montessori respecte la personnalité de l'enfant. Le rythme personnel de l'enfant fait partie de sa personnalité, c'est pour cette raison qu'il n'y a pas de notion de temps lors de l'activité.
Le temps d'apprentissage se fait en deux étapes :
Dans un premier temps, l'élève fait des recherches, des expériences. Il découvre seul. Ensuite, l'enseignant met en avant les recherches pour trouver une règle à la notion.
Dans un second temps, l'élève va reproduire de nombreuses fois le phénomène afin de l'acquérir. En effet, le fait de répéter sans relâche va permettre, non seulement à l'enfant d'acquérir l'exercice mais aura également un effet stimulant. Il fera preuve d'une extrême concentration ce qui lui permettra de faire abstraction des mouvements et de l'environnement autour de lui afin d'être uniquement sur la tâche qu'il effectue. Cette grande concentration permet, finalement, à l'enfant de réussir l'exercice.
Pour que les enfants aient envie de répéter l'exercice, de s'entraîner, il faut qu'ils aient un libre choix des activités. Lorsque l'on montre un objet à un enfant, celui-ci agit comme la clé qui permet de remonter une pendule. L'enfant va se concentrer sur l'objet, l'examiner pour trouver sa fonction. Il se lancera seul dans des recherches. Les enfants sont conscients que les apprentissages sont pour eux et non pas pour faire plaisir à autrui. Cette prise de conscience est un effet du libre choix des activités. Ils ne sont pas réceptifs aux récompenses. En effet, lorsqu'on leur présente une récompense telle que des bonbons, par exemple, ils les refusent. Cette démonstration a été faite sur des enfants venant d'une classe sociale basse, qui n'ont pas souvent accès aux récompenses proposées.

Pour eux, la récompense est le fait d'arriver à reproduire l'exercice et de l'intégrer.
De plus, aucune discipline n'a été mise en place. Les enfants se sont disciplinés par eux-mêmes.
Concernant l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, la méthode utilisée est différente de celle rencontrée dans les écoles publiques. En effet, dans les écoles publiques la lecture et l'écriture s'acquièrent simultanément. Dans les écoles Montessori, l'apprentissage de la lecture arrive bien après celui de l'écriture. Les enfants commencent par découvrir les lettres. Ils doivent les toucher dans le sens de l'écriture. Puis, ils doivent être capable de les reconnaître dans un nuage de formes ressemblantes. L'écrit découle du savoir dessiner les lettres. Certains enfants sont surpris à associer les lettres avec le son qu'elles produisent en voyant des mots écrits. C'est en reproduisant des mots qu'ils voient qu'ils commencent, sans le savoir, à lire. Il faut, parfois, un certain temps avant que les élèves ne s'intéressent aux livres. Une fois qu'ils portent intérêt à ceux-ci, l'apprentissage de la lecture peut être enclenchée. On notera que tous les apprentissages découlent de l'envie et de l'intérêt des enfants.
L'enseignant doit être passif dans les écoles Montessori. Pour réussir cet exercice de passivité, l'enseignant doit auparavant avoir fait un examen de lui-même. Il doit avoir conscience de ses défauts et réussir à les mettre de côté. L'enseignant doit en aucun cas faire preuve de tyrannie. Pour cela, durant l'examen de lui-même, l'enseignant doit extérioriser tout sentiment de colère qu'il peut avoir en lui.
Le deuxième plan éducatif cible l'évolution de l'ambiance autour de l'enfant. Précédemment, l'ambiance était restreinte, elle se limitait à la salle de classe. Avec l'évolution des enfants, l'ambiance change également. Elle doit être plus vaste pour permettre l'expérience sociale. L'enfant a besoin d'élargir les limites de son plan d'action. A partir de là, l'école doit être considérée comme une préparation à la vie, elle doit satisfaire tous les besoins de la vie.
À partir de 7 ans, l'esprit de l'enfant évolue et il a besoin d'abstraction et d'intellectualité. Il évolue vers un côté intellectuel et moral. C'est une nouvelle période sensible qui se dessine. Elle est importante pour le développement de l'éducation morale. C'est la naissance du sentiment moral chez les enfants. La méthode de travail évolue également lors de ce deuxième plan éducatif.

La grande autonomie présente dans les activités va être réduite.
A ce moment, les enfants ont besoin de l'aide de l'adulte pour répondre à certaines questions. Celui-ci doit les pousser vers une réflexion morale.
La question qui se pose à eux est celle de l'aide aux malades, aux faibles et aux vieillards.
L'adhésion de l'individu à la société se crée durant ce plan éducatif. L'enseignement moral se développe au moyen de nombreuses expériences sociales.
Le rôle de l'adulte est également d'aider l'enfant à entrer dans le monde de l'abstrait. Certains adultes ont tendance à demander à l'enfant de se taire lorsqu'il pose de nombreuses questions. Ce comportement est une erreur des adultes. En répondant aux questions des enfants, l'adulte leur permet de développer le côté abstrait de leur esprit. Grâce à ces questions, les problèmes de cause à effet naissent. L'instruction doit faire appel à l'imagination. Celle-ci va permettre de réfléchir à certaines notions et ainsi de construire la réalité. Les enfants passent par l'abstraction pour pouvoir construire la réalité. Le contact avec le monde extérieur est nécessaire pour discipliner l'imagination de l'enfant. Dans cette période les enfants vivent deux existences en parallèle. Ils existent au sein de leur foyer et ils existent également au sein de la société. La place de l'adulte doit être celle de guide. En laissant les enfants expérimenter seuls, comme pour le premier plan éducatif, ils vont se perdre dans les réflexions et le monde.
Dans chacun des plans, les élèves sont des êtres en croissance. Comme leurs besoins évoluent, il est cohérent que les pratiques évoluent aussi.

4. Les conséquences de la méthode.

Grâce à cette méthode, les enfants se libèrent des obstacles et agissent selon leur propre nature.
A travers cette méthode, nous observons de réelles conséquences sur le travail de l'enfant ainsi que sur ses choix. Il répète l'exercice par sa propre volonté puisqu'il choisit librement son activité. Il contrôle également son travail seul. Dans leur comportement, les enfants font preuve de bonnes manières dans les contacts sociaux, ils mettent de l'ordre dans l'ambiance qui les entoure et ils ont une discipline dans les activités libres.

Les enfants éduquent leurs sens et analysent leurs mouvements, ce qui permet d'être propre et de soigner leur personne.
Concernant les apprentissages, les exercices de silence sont très appréciés.
Cette méthode met également en avant quelques refus des élèves.
En effet, ces derniers refusent toutes formes de récompenses mais également de punitions. Ils abolissent les jouets pour simple occupation et la gourmandise.
Les programmes fixes et les examens sont exclus, ainsi que les leçons collectives et l'apprentissage syllabaire. En effet, aucune programmation n'est possible puisque les directives pratiques émanent de l'enfant. Maria Montessori remarque que les enfants « riches » sont beaucoup moins tentés par les objets stimulants. Ils sont sûrement dans un environnement qui contient déjà des objets stimulants et donc ils ont moins d'intérêt pour eux au premier abord. Ils mettent plus de temps à se lancer dans les activités de recherche. Pendant ce temps, ils observent. Plusieurs points de vigilance sont mis en avant concernant cette situation.
Certains enfants peuvent s'attacher à l'adulte, à sa présence, sa reconnaissance et son aide. Cet attachement peut être dû au fait que les enfants en avance s'ennuient dans les activités proposées. Les adultes vont leur offrir des aides dont ils n'auraient pas eu besoin. Ces aides vont pousser les enfants dans la paresse et l'oisiveté. Les adultes vont se substituer à l'enfant.
Un autre point peut être mis en avant. Les enfants peuvent devenir possessif envers les objets. À force de répéter les activités, les enfants vont se les approprier et ne voudront plus les partager avec leurs camarades. L'enfant peut également avoir un désir de pouvoir et le chercher. Ils essaieront de tirer des avantages de l'adulte suite à leurs bons résultats. Ils recherchent des avantages qu'ils ne peuvent pas obtenir sans l'aide de l'adulte. Ils ont le désir d'avoir davantage de pouvoir envers les adultes. Ces avantages ne sont pas matériels, comme pouvaient l'être les récompenses proposées précédemment, mais plutôt symboliques, comme le fait de rester avec l'adulte. En dehors de l'école, certains enfants peuvent ressentir un complexe d'infériorité à cause des adultes qui les entourent. Ils peuvent ressentir que leurs actes n'ont aucune valeur face au comportement des adultes. Ces derniers ont tendance à interrompre l'acte que l'enfant est en train d'accomplir.

Du point de vue de l'adulte, cette interruption est souvent faite pour aider l'enfant. Pour l'enfant, l'interruption signifie que l'adulte ne prend pas en considération son acte, et donc que cet acte n'a aucune valeur aux yeux de l'adulte.
Au sein de l'école, l'adulte n'intervient pas dans leur pratique, l'enfant ne se sent donc pas dévalorisé, il peut avancer au rythme qui lui convient et développer de nouvelles capacités.

Cette méthode permet donc à l'enfant de gagner en autonomie. Celle-ci prône également de nombreuses valeurs, comme le respect de soi et des autres, l'écoute, la bienveillance et l'empathie.

III) La pédagogie de maîtrise à effet vicariant.

La pédagogie de maîtrise à effet vicariant, la PMEV, a été mise en œuvre par un inspecteur de l'Education Nationale de Nouvelle Calédonie, Michel Monot. Celle-ci commence en 1990.
Précédemment, Maurice Reuchlin met en avant, pour la première fois, en 1978, le fait que les élèves arrivent à l'école avec des connaissances. En effet, avant cette période, les enfants étaient considérés comme des êtres « vides » que l'enseignant devait remplir de savoir. Pour lui, au lieu de rester sur la simple transmission enseignant-élève, il serait intéressant que les élèves puissent apporter des informations complémentaires. Les élèves pourraient donc se transmettre des connaissances entre camarades.
Michel Monot souhaite donc que l'enseignement traditionnel s'interrompe sur une durée déterminée, au cours de laquelle les élèves travaillent en autonomie. Ce travail est mené sous forme de plan de travail. Selon une liste définie, l'élève choisi le domaine sur lequel il souhaite travailler. Dans ce domaine, il choisit librement les exercices qu'il souhaite effectuer. Un deuxième temps consiste à faire un bilan de certains exercices. Les élèves s'inscrivent pour pouvoir passer chacun leur tour. L'élève passe au tableau pour exposer une technique de résolution pour un exercice. Il peut également passer au tableau pour demander de l'aide en présentant une difficulté qu'il rencontre lors d'un exercice. L'élève au tableau interroge un élève pour qu'il questionne sa présentation ou la complète.

Si l'élève est en difficulté, ce dernier interroge un élève en réussite pour qu'il lui explique la procédure à suivre. Les autres élèves doivent restés attentifs à cet échange, puisque les exposés peuvent leur apporter des aides. Cela n'a pas pour vocation à supprimer l'effort mais bien à limiter les phases de tâtonnement qui conduiraient à décourager les élèves. En effet, un élève apprend plus en résolvant un problème avec l'aide de quelqu'un qu'en ne pouvant pas surmonter une difficulté qui le conduirait à abandonner la résolution avant la fin.

Nous sommes donc dans un enseignement entre élèves, et non plus élève-enseignant. L'enseignant a juste un rôle de régulateur au fond de la classe. Il n'y a plus cette relation de supériorité de l'enseignant par rapport à ses élèves. Chacun a le potentiel d'apporter quelque chose aux autres.

Cette pédagogie permet de quitter quelques instants l'enseignement traditionnel au profit de l'enseignement entre élèves. Il s'agit d'un apprentissage par prise d'indice, analyse et reproduction. C'est comme cela que Michel Monot définit l'effet vicariant dans l'interview des cafés pédagogiques.

L'élève produit un travail autonome mais à la possibilité d'avoir l'aide d'un autre élève. Chaque élève est donc à son tour apprenant et enseignant. Ce changement de rôle permet à l'enfant de consolider ses apprentissages et ses stratégies de résolution. Effectivement, le fait de verbaliser une procédure permet que celle-ci soit plus concrète et plus installée dans l'esprit de l'enfant.

IV) L'expérimentation.

1) L'environnement scolaire.

L'école est située dans une petite ville de l'agglomération bisontine. Elle accueille des élèves de milieu social varié et avec des compétences transversales très hétérogènes. L'école est une école primaire, c'est-à-dire qu'elle regroupe la maternelle et l'élémentaire. La classe, dans laquelle l'expérimentation a eu lieu, est un cours double regroupant des Cours Moyen 1 et des Cours Moyen 2. Ces élèves ont donc déjà acquis une méthode de travail qui est sans doute différente de celle qui leur sera proposée cette année.

Nous pourrons observer la mise en place et la découverte par ces élèves de la méthode. Majoritairement, les enfants ont fait la totalité de leur scolarité dans cette école.

Aucune de mes collègues actuelles ne met en place une méthode de travail en plan de travail. Certaines élèves auront peut-être déjà croisé cette méthode de travail dans leur scolarité, cependant elle n'aura pas été appliquée avec régularité dans leur scolarité.

Je choisis d'appliquer cette méthode uniquement pour les enseignements des mathématiques et du français. La méthode doit être institutionnalisée dans l'esprit des enfants et donc je préfère cibler les enseignements qui seront aménagés. Les rituels permettent aux enfants de rentrer plus rapidement dans l'activité puisqu'ils ont l'habitude du déroulement. L'adaptation sera plus facile pour les élèves et plus rapide si la méthode est ritualisée. J'ai donc décidé d'expérimenter le plan de travail. Etant stagiaire à mi-temps, le plan de travail ne portera que sur les domaines des mathématiques et du français qui sont à ma charge. C'est également pour cela que je choisis de limiter les disciplines du plan de travail. En effet, n'ayant que très peu de temps en classe, la plage horaire de réalisation du plan de travail serait trop courte pour inclure l'ensemble des disciplines.

2) La mise en place.

Un plan de travail est mis en place. Dans celui-ci, nous avons plusieurs exercices de mathématiques et de français. Ces derniers sont des exercices de réinvestissement de certaines notions ainsi que des entraînements pour les notions en cours d'acquisition. Un atelier de manipulation peut être mis en place suivant les notions à découvrir mais également en fonction des difficultés rencontrées par les élèves. Les élèves tournent entre les ateliers de manipulation et le plan de travail. Généralement, le plan de travail contient cinq ou six exercices de français et cinq ou six exercices de mathématiques. En français, nous trouvons des exercices de grammaire et des exercices de conjugaison. En mathématiques, les exercices proposés sont de la numération, des calculs, du calcul mental ainsi que des problèmes. Pour le calcul mental, les élèves prennent un sablier d'une durée d'une minute. Ils doivent réaliser l'exercice dans ce temps imparti.

Prénom : .....

Plan de travail 6

26/04 au 04/05

Français

1. Souligne les compléments circonstanciels et précise s'ils indiquent le lieu (CCL), le temps (CCT), la manière (CCM).

Dans quinze jours, les manèges s'installeront sur la place du village.

Léo a aperçu les cratères de la Lune grâce à son télescope.

Les fourmis creusent des galeries dans le sol.

À Noël, il y a des décorations dans les magasins.

Le temps change souvent en montagne.

2. Conjugue les verbes suivants au futur.

	VOLER	ECRIRE	POUVOIR
Je			
Tu			
Il			
Nous			
Vous			
Elles			

3. Conjugue les verbes entre parenthèse au passé composé.

Nous (jouer) ..... aux dés toute la soirée.

Tu (arriver) ..... à Rabat.

Les fraises (mûrir) ..... dans les serres.

L'éolienne (tourner) ..... toute la nuit.

Les élèves (visiter) ..... un musée.

Inès (finir) ..... son assiette.

Son chien (obéir) ..... à Mehdi.

Quentin (prêter) ..... son stylo à Lucas.

4. Encadre les pronoms personnels de reprise. Souligne le GN ou le nom qu'ils remplacent.

Je vois mes amis et les rejoins.

Ma chambre est en désordre, je la range.

Le cheval s'élance vers l'obstacle et le franchit.

J'adore le chocolat, je voudrais bien en manger tous les jours !

Bastien joue avec ses cousins et leur prête ses jouets.

Ces chatons sont mignons, on a envie de les caresser !

Lucie regarde sa mère et lui fait une promesse.

Mathématiques

1. Le nombre de la semaine : $\frac{10}{14}$

Ecris la en lettres : .....

.....

Décompose la : .....

.....

Encadre la entre deux entiers : .....

2. Place les fractions suivantes sur la droite.

$\frac{2}{3}$ $\frac{11}{3}$ $\frac{6}{3}$ $\frac{4}{3}$ $\frac{8}{3}$ $\frac{1}{3}$



3. L'égalité est-elle vraie ou fausse ? Colorie la bonne réponse.

$\frac{5}{4} = 1 + \frac{1}{4}$ vrai / faux	$\frac{4}{4} = 1$ vrai / faux	$\frac{10}{4} = 2 + \frac{3}{4}$ vrai / faux
$\frac{7}{4} = 1 + \frac{3}{4}$ vrai / faux	$\frac{12}{4} = 2$ vrai / faux	$\frac{9}{4} = 2 + \frac{1}{4}$ vrai / faux

4. Pose et calcule.

905 732 x 456	65 490 : 6	243 957 : 7

5. Calcul mental.

4 : 2 = ... 10 : 2 = ... 14 : 7 = ...

20 : 5 = ... 12 : 4 = ... 18 : 2 = ...

6 : 2 = ... 32 : 8 = ... 28 : 4 = ...

6. Résous les problèmes suivants.

- Une conserverie expédie 400 boîtes de foie gras à 7€ l'unité et 960 boîtes de confit de canard à 9€ l'unité.
  Quel est le prix de vente de l'ensemble de cette expédition ?

Phrase réponse : .....

- Avec leur camping-car, la famille Jacques a parcouru 5733 km durant leurs trois semaines de vacances.
  Combien de kilomètres, en moyenne, a-t-elle parcourus chaque semaine ?

Phrase réponse : .....

Lis le problème et répond aux questions.

Maud effectue 10 km à vélo pour se rendre à l'école. Ce matin, lorsqu'elle est au $\frac{2}{5}$ de son trajet, un pneu crève. Elle doit finir le chemin en marchant.

a) Sur la droite, repasse en bleu le chemin parcouru en **vélo** et en rouge le chemin parcouru à **pied**.
b) Quelle est la fraction correspondante au chemin fait *en marchant* ? _____
c) Combien de kilomètres a-t-elle fait avant de crever ? _____

Pour réaliser leur plan de travail, les élèves ont accès à l'ensemble des ressources créées en classe. Ils peuvent regarder dans leurs leçons ainsi que dans les fiches outils regroupant une notion ou un outil visuel, comme le tableau de numération. Ils peuvent également demander de l'aide à un camarade, dans le calme, sans déranger les autres. Ces aides peuvent être une explication d'exercice ou une explication de procédure.
Ce plan de travail est donné aux élèves pour une durée de deux semaines. Étant stagiaire, je n'ai ma classe que le lundi et le mardi. Les élèves ont donc quatre jours pour réaliser l'ensemble de leur plan de travail. Chaque jour, environ une demi-heure est consacrée à la réalisation de ce fichier. Pendant les deux semaines, les élèves peuvent donner leur plan de travail à l'enseignante pour une correction. Lors de celle-ci, je ne corrige pas leurs erreurs. J'annote les exercices en leur précisant si c'est juste ou non, ou bien en leur donnant le nombre d'erreur qui concerne l'exercice. Ces annotations varient selon l'exercice proposé, par exemple, si les réponses sont binaires (exemple : vrai ou faux), l'exercice sera annoté globalement. Mais les annotations varient également selon le niveau de l'élève. Pour un élève en difficulté, les annotations seront plus précises que pour un élève à l'aise avec la notion. Ces indications sont faites au crayon de papier et sont effacées lorsque l'élève a corriger ses erreurs. Le plan de travail peut être annoté et corrigé par l'élève autant de fois qu'il le souhaite jusqu'au mardi soir de la deuxième semaine. À la fin de ces deux semaines, la totalité de la classe rend son plan de travail. Je corrige définitivement leur travail. Cela me permet d'évaluer leur progression.
L'enseignante a plusieurs rôles lors de ce temps de réalisation. Je dois répondre aux différentes questions de compréhension de certains élèves ainsi que guider les élèves en difficultés sur certaines notions. Lorsque des ateliers de manipulation sont proposés, je supervise le déroulement de cet atelier. J'ai donc un rôle d'aide, de guide ainsi que de validation, voire de régulation en cas de débordements. Les élèves ont terminé leur plan de travail lorsqu'ils ont réalisé la totalité des exercices et corriger les éventuelles erreurs. Si certains élèves ne trouvent pas leurs erreurs, n'arrivent pas à les corriger, malgré les aides apportées, je lui explique la procédure avec la bonne réponse mais sa réponse reste sur le plan de travail. Les élèves qui ont terminé l'ensemble de leur plan de travail peuvent alors aider leurs camarades. Ils ont un rôle de tuteur envers les autres. Certaines stratégies de résolution sont expliquées différemment par les élèves.

Il faut que l'élève ayant besoin d'une aide veuille bien de celle-ci, sinon le tutorat n'a pas d'intérêt.
Lors de la première séance du plan de travail, nous avons pris une demi-heure pour en expliquer les principes. L'organisation du temps de réalisation ainsi que les modalités de réalisation et de correction ont été expliqués. En effet, les élèves n'ayant pas l'habitude de travailler avec un plan de travail, il était nécessaire de bien expliquer toutes les indications afin d'éviter une mise en route difficile ou erronée. Durant ce temps, les élèves ont posé leurs questions. À la fin de ce temps d'échange, j'ai laissé aux élèves un temps pour découvrir leur plan de travail, l'organisation de celui-ci. Cette mise en place a été faite au retour des vacances de fin d'année, en janvier.
Cette mise en place tardive dans l'année s'explique par le fait que je souhaitais poser un cadre de travail dans ma classe avant. Et pour ma part, avoir trouvé une organisation dans mes journées de classe.
Je pense que travailler en plan de travail renforcera l'autonomie de mes élèves et leur permettra également de développer une légère coopération. Je pense qu'ils seront plus autonomes dans la recherche de leurs réponses, moins dépendants de l'enseignant. L'objectif de ce plan de travail est que les élèves apprennent à rechercher par eux même dans leurs ressources. Les ressources à leur disposition sont leurs cahiers, fiches ainsi que leurs camarades. Pour réaliser le plan de travail, je ne suis qu'une aide de dernier recours. L'objectif est qu'ils se détachent du savoir de l'enseignant. Je ne suis qu'une validation de leurs exercices. Malgré l'autonomie dans la réalisation du plan de travail, il me faut un retour sur l'évolution de leurs savoir-faire.

3) Les observations.

Dans un premier temps, les élèves semblent intéressés par cette nouvelle manière de travailler. Il a fallu un certain temps pour qu'ils comprennent qu'ils avaient le droit de regarder dans l'ensemble de leurs ressources, ou de demander de l'aide à leurs camarades. Lors des exercices, ils ont l'habitude de devoir les faire avec les compétences qu'ils ont acquises, dans un cadre ressemblant à une évaluation avec comme seule aide l'enseignant.

La déconstruction de cette habitude a pris un certain temps, plus ou moins long suivant les élèves. En effet, les élèves qui sont les plus « scolaires » (exemple : leçon, entraînement, apprentissage, évaluation) ont mis plus de temps pour acquérir le fait d'avoir le droit de regarder dans la leçon pour s'en souvenir. L'apprentissage des leçons n'est pas proscrit. Ils ont régulièrement les leçons à revoir chez eux. Cependant, tous les élèves n'ont pas la même rapidité pour apprendre une nouvelle notion. Cette méthode de travail qui regroupe entraînement et apprentissage me semble propice pour que chacun acquière les compétences souhaitées à son rythme.

De plus, de nombreux élèves avaient besoin d'une explication pour les consignes de certains exercices. Au fil des semaines, de moins en moins d'élèves m'interpellent pour la compréhension des consignes. En effet, certains exercices reviennent à chaque plan de travail, l'exécution de cet exercice est donc ritualisée. De plus, avant de m'appeler, ils demandent à leur voisin de table s'il a compris l'exercice et s'il peut lui expliquer. Cette coopération est une compétence à acquérir pour arriver vers l'autonomie.

Après quatre mois à avoir travaillé avec cette méthode, je propose à mes élèves un questionnaire. Celui-ci me permettra de connaître la manière de travailler, les outils utilisés par tous les enfants. En effet, j'ai remarqué une évolution quant à la dépendance qu'ils ont envers l'enseignant. En revanche, ne pouvant pas être derrière chaque élève, ce questionnaire me permettra d'en savoir plus sur leur organisation. Celui-ci est un questionnaire à choix multiples. Cependant, une place aux remarques est laissée pour chaque question, ainsi qu'un encadré à la fin pour toutes remarques que les enfants pourraient faire et qui ne seraient pas dans les questions.

Questionnaire sur le plan de travail			
Dans une autre classe, as-tu déjà travaillé avec un plan de travail ?	OUI	NON	Remarques :
Aimes-tu travailler avec un plan de travail ?	OUI	NON	Remarques :
Arrives-tu à comprendre les consignes tout seul ?	OUI	NON	Remarques :
As-tu besoin de l'aide de la maîtresse ?	PAS DU TOUT	DE TEMPS EN TEMPS	SOUVENT
Demandes-tu de l'aide à tes camarades ?	OUI	NON	Remarques :
Lorsque tu as une question, cherches-tu dans tes outils avant d'appeler la maîtresse ?	OUI	NON	Remarques :
Arrives-tu à corriger tes erreurs ?	OUI	NON	Remarques :
Si tu as des remarques, des choses que tu veux dire sur le plan de travail :			

J'ai repris l'ensemble de leur réponse afin d'analyser leur pratique lors du plan de travail. La première question a pour but de savoir s'ils ont déjà rencontré une organisation similaire dans leur scolarité. Pour la majorité de mes élèves, les trois-quarts, ils n'ont jamais travaillé avec un plan de travail.

La deuxième question porte sur leur attrait pour le plan de travail. En effet, j'estime que si les enfants n'aiment pas la méthode de travail mise en place, ils développeront les compétences visées moins rapidement.

Dans ma classe, les trois-quarts des élèves apprécient travailler avec cette méthode. Cependant, certains élèves restent mitigés. Il faut prendre en compte que cela reste des exercices scolaires et que certains élèves doivent être tirés pour se mettre au travail correctement.

La troisième question porte sur la compréhension des consignes. La classe est partagée en deux parties équitables. Une partie arrive à comprendre les consignes sans aide, l'autre a encore besoin d'aide régulièrement pour la compréhension de certaines consignes. En effet, j'ai fréquemment besoin de reformuler certaines consignes. Ce sont, le plus souvent, les mêmes élèves qui en ont besoin.

La quatrième question porte sur leur ressenti à avoir besoin de l'enseignante. Les trois-quarts de la classe estiment avoir besoin de l'enseignante de temps en temps. Peu d'élève n'ont pas besoin de l'aide de l'enseignante et peu d'élève en ont besoin régulièrement. Mon ressenti est que les besoins varient en fonction des élèves. Certains n'ont besoin de moi que pour la reformulation des consignes, d'autres plus pour avoir un exemple de l'exercice et donc une aide plus importante. De plus, certains élèves m'appellent plusieurs fois par séance alors que d'autre ne m'appellent que très peu de fois dans l'ensemble des deux semaines.

La cinquième question porte sur l'aide demandée à leurs camarades. La classe se partage à nouveau en deux. Pour la première moitié, de l'aide est régulièrement demandée à leurs camarades, pour la seconde moitié, les camarades ne sont pas une aide souvent sollicitée. La coopération lors de ce temps reste encore difficile. Les élèves n'ont pas pour habitude d'avoir recours à leurs camarades lors du temps de classe. La majorité des coopérations sont faites entre les élèves se situant proche géographiquement dans la classe et ayant des affinités entre eux. Cette coopération est un point à travailler dans la suite de cette année. Cependant, au vu du peu de temps qu'il reste de l'année, la coopération ne sera pas développée chez tous les enfants. Cette compétence du plan de travail ne sera pas optimale pour cette année.

La sixième question porte sur la régularité des enfants à se servir des outils à leur disposition. Un peu moins des trois-quarts des enfants cherchent dans leurs outils avant de demander une aide extérieure. Un peu plus d'un quart des enfants ne regardent pas dans leurs outils. Les enfants ont évolué dans leur pratique.

En effet, lors des premiers plans de travail, la majorité des élèves me demandait l'autorisation pour pouvoir prendre les différents outils. Ces interrogations ne reviennent que très rarement. Même si l'ensemble des élèves n'ont pas encore ce réflexe, j'estime qu'une évolution est remarquable et que cette méthode de travail, différente de celles connues, est de plus en plus appropriée par l'ensemble des enfants.

La septième question porte sur la correction. Lors des annotations, à peine plus de la moitié des élèves arrivent à corriger leurs erreurs. L'autre petite moitié a du mal à revenir sur leurs erreurs et à se corriger. Je trouve que cette étape du plan de travail reste complexe pour des élèves de cycle 3. Certains élèves, à l'aise dans les apprentissages, réussissent à retrouver certaines de leurs erreurs et à les corriger de manière correcte. Pour les élèves ayant encore des apprentissages fragiles, la correction des erreurs est une étape difficile. Cependant, ils ont quand-même une démarche de réflexion sur leurs erreurs, une recherche même si celle-ci n'aboutit pas à la correction.

Lors des remarques que les élèves pouvaient laisser à la fin du questionnaire, certains ont évoqué leurs préférences, comme les divisions, d'autre ont exprimé leur envie de voir d'autre matière intervenir dans le plan de travail ou des exercices plus ludiques, comme les coloriages magiques.

Ce questionnaire m'a permis de constater une évolution dans la pratique des élèves. Ils ont de plus en plus l'envie de réussir leur plan de travail seuls. L'ensemble des élèves réussit à réaliser leur plan de travail sans avoir une grande dépendance à l'adulte. Même si la coopération reste encore à construire, les élèves cherchent avant de solliciter l'adulte.

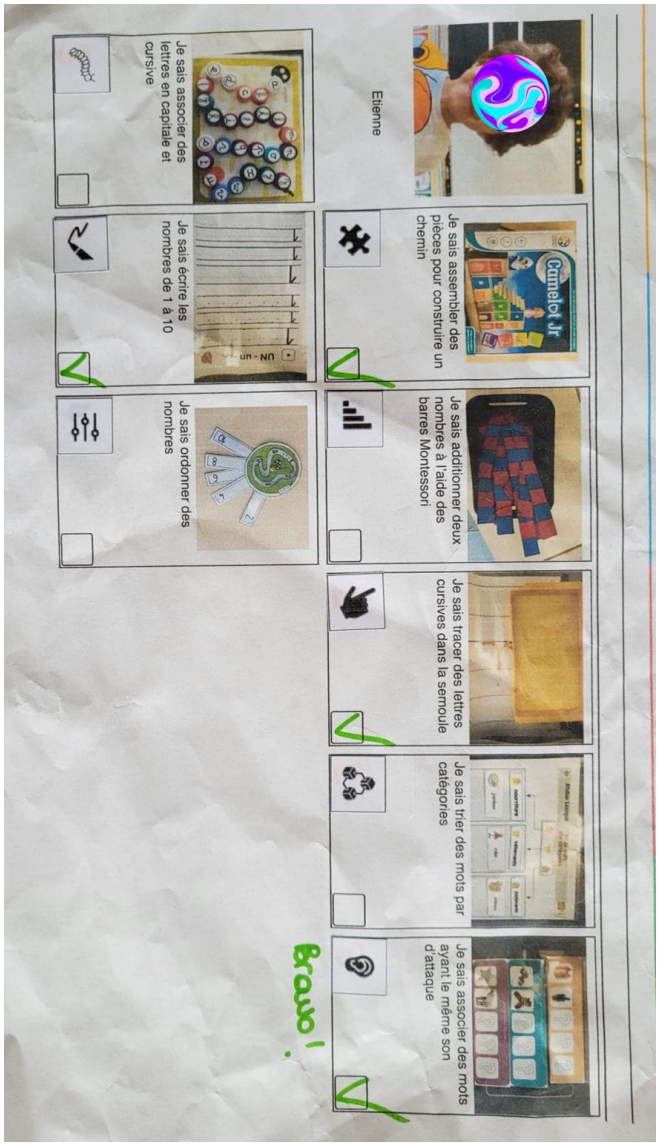
V) Les différentes mises en place.

Le plan de travail n'est pas toujours mis en place de la même manière dans les différentes classes.

Dans certaines classes, le plan de travail est une liste de chose à faire dans un temps limité. Les élèves ont une feuille de route qui comprend les indications pour trouver les exercices à faire, des tâches à accomplir, comme la copie de la poésie par exemple. Les élèves cochent les exercices qui ont été réalisé.

Certains enseignants prennent en photographie le travail des élèves pour une évaluation ultérieure, d'autres permettent aux élèves de faire des exercices autocorrectifs.

Une collègue ayant des cycles 1 a mis en place un plan de travail au cours de cette année. Elle a une classe de moyenne et grande section. Dans sa classe, il y a de nombreux élèves à besoins spécifiques. En effet, on trouve deux élèves à haut potentiel intellectuel, trois élèves allophones ainsi qu'un élève ayant du retard. Ce dernier a le niveau d'un enfant de deux ans alors qu'il est en grande section de maternelle. Cette collègue avait donc grand besoin d'une méthode de travail permettant la différenciation. Elle a décidé de mettre en place un plan de travail qui sera individualisé. Celui-ci se déroule en début d'après-midi, sur une durée d'une demi-heure. La moitié de la classe réalise leur plan de travail, pendant que l'autre moitié sont sur des ateliers dirigés ou semi-dirigé, c'est-à-dire avec l'enseignante ou l'ATSEM. Le plan de travail se déroule sur deux semaines. Tous les ateliers proposés sont des activités de réinvestissement. Les élèves y trouvent la photographie des différents ateliers, associé d'un pictogramme. Ce dernier est collé sur la boite de l'activité pour que l'élève puisse le trouver rapidement. L'élève choisit l'atelier qu'il souhaite, présent sur son plan de travail. Il peut demander de l'aide à un adulte s'il n'arrive pas à réaliser l'atelier ou ne comprend pas le but. Lorsque l'élève a terminé son atelier, il prend une photographie de sa réalisation à l'aide de la tablette disponible dans la classe. L'élève range alors l'atelier sur lequel il était ou le passe au camarade suivant. Ce plan de travail étant individualisé, les enfants trouvent leur prénom ainsi que leur photographie.



Dans sa classe, il y a 25 ateliers prévus sur la période. Chaque atelier a des paliers de difficultés différentes, qui varient de deux difficultés différentes à quatre. Les élèves ont neuf ateliers à réaliser dans leur plan de travail, et maximum quatre élèves ont le même atelier dans leur fiche.

Les adultes présents dans la classe se déplacent pour aider les élèves en difficultés ou les orienter vers un atelier figurant sur leur plan de travail. Chaque soir, l'enseignante reprend le plan de travail de chaque enfant, ainsi que les photographies et valide l'atelier sur le plan de travail de l'enfant si la compétence est acquise. Si cette compétence n'est pas acquise, l'enfant peut à nouveau retrouver cet atelier dans le plan de travail suivant. Les élèves peuvent aider un élève se trouvant en difficulté. Il peut également expliquer la consigne de l'atelier sur lequel il était à l'élève suivant. Ils doivent faire leurs ateliers en silence et ne faire que les ateliers présents sur leur plan de travail. Lorsque le temps de plan de travail est terminé, un élève vient expliquer un atelier de son choix qu'il a réalisé.

La collègue a remarqué une évolution dans l'autonomie des enfants. Ils évoluent librement dans le temps de réalisation du plan de travail. Ils ne sollicitent plus l'adulte lorsqu'ils ont fini, ils savent ce qu'ils ont à faire et le réalise en autonomie. Ils ne demandent plus d'aide à la première difficulté ou incompréhension, ils essaient de trouver par eux-mêmes. Le fait d'avoir un programme et de savoir où ils en sont, ce qu'ils vont devoir faire dans le temps de travail est rassurant pour eux. Ils prennent de plus en plus l'initiative d'aider les élèves en difficultés ou de proposer d'expliquer la consigne à l'élève suivant. L'enseignante n'a plus besoin d'intervenir.

Dans la formation des groupes de travail, cette dernière s'assure de répartir les élèves moteurs pour que cette coopération puisse être installée.

Le plan de travail est accessible à l'ensemble des niveaux de l'école primaire, ceux-ci doivent juste être adapté en fonction des élèves et de leur niveau. L'acquisition de l'autonomie dans les apprentissages est donc un travail qui peut être fait tout au long de la scolarité des enfants. On ne doit pas attendre qu'ils soient grands et habitués à la structure scolaire pour développer cette compétence.

Conclusion

Le plan de travail est un outil de travail qui permet de développer de nombreuses compétences transversales, tout en travaillant les compétences disciplinaires. En effet, grâce à celui-ci, nous travaillons la coopération, l'autonomie, l'organisation ainsi que la place de l'erreur. Les enfants doivent réussir à s'entre-aider pour acquérir de nouveaux savoirs. Ils doivent également apprendre à chercher dans les ressources à leur disposition pour s'aider et ne pas toujours compter sur une aide extérieure. Les enfants n'ont pas pour habitude de pouvoir rectifier eux-mêmes leurs erreurs. Avec un plan de travail, comme celui mis en place, les élèves reviennent sur leurs erreurs, ont plusieurs essais. Ils apprennent à corriger leurs erreurs. Le fait de pouvoir effacer leurs erreurs est bénéfique pour certains enfants. En effet, pour beaucoup, on ne pas revenir sur l'erreur que nous avons faite. Ici, les élèves ont plusieurs chances, ce qui permet d'apprendre plus facilement de ces erreurs. L'autonomie s'acquérir grâce à toutes ces compétences. Lorsque l'on est autonome, on est capable de chercher par soi-même, de coopérer avec des pairs lorsque nous sommes en difficulté et de ne pas dépendre de quelqu'un ayant plus de connaissances que nous. Arriver à être autonome dans les apprentissages scolaires est un pas vers l'acquisition de l'autonomie globale.

Le plan de travail mis en place dans ma classe permet de souligner plusieurs choses. Les élèves étant en cycle 3 ont déjà une méthode scolaire bien ancrée. Il est difficile de changer les habitudes des élèves du jour au lendemain. Il leur faut un temps d'adaptation pour avoir les réflexes qui les conduiront vers l'autonomie. Les élèves ont l'habitude des exercices très scolaires, individuels. Avec le plan de travail, les élèves peuvent collaborer, coopérer. Ils sont aussi autorisés à chercher dans les outils, les leçons construis ensemble. Il faut un certain temps d'adaptation. Nous avons pu voir, grâce au questionnaire, que les élèves commencent à s'imprégner de la méthode. Au bout de quatre mois, une grande partie des élèves sont en capacité de chercher de l'aide dans leurs outils ou auprès de leurs camarades avant de venir solliciter l'aide de l'enseignante. Ayant fait le choix de mettre en place le plan de travail uniquement sur ma partie des mathématiques et du français, le développement de l'autonomie sur l'ensemble du temps scolaire n'est pas flagrant.

En revanche, lors du temps de plan de travail, les élèves ont gagné en autonomie et ont réussi à se détacher de l'enseignante. De plus, lors de temps d'activité en autonomie sur d'autre matière, les élèves me sollicitent moins et essaient de demander à leurs camarades une reformulation des consignes avant de me solliciter.

Le plan de travail n'ayant été mis en place que cinq mois dans l'année scolaire ne permet pas d'avoir des résultats très impressionnants, cependant nous pouvons constater une amorce de l'autonomie dans la démarche des élèves.

Le plan de travail peut être mis en place dès la maternelle, comme nous avons pu le voir précédemment. Avec des élèves plus petits, l'intégration de l'autonomie dans leur pratique est plus importante. Ils n'ont pas de bases scolaires, ce sont les premières habitudes de travail qu'ils auront. L'autonomie devrait être travaillée dans l'ensemble des cycles pour que les enfants n'aient pas pour habitude de dépendre de l'adulte. Le plan de travail est un outil ne nécessitant pas un grand changement de pratique pour l'enseignant. Il apporte aux élèves un gain en autonomie et en coopération ainsi qu'une possibilité plus forte de différenciation dans la pratique de l'enseignant.

Le plan de travail mis en place dans une classe avec une organisation travaillant l'autonomie dans la vie scolaire de l'enfant, comme faire son cartable en autonomie ou construire les règles de vie, permettrait de renforcer cette compétence transversale.

Nous pouvons donc en conclure que le plan de travail permet aux enfants de gagner en autonomie, de se détacher de l'adulte. Cependant, celui-ci doit être accompagné de pratique visant à offrir de l'autonomie aux enfants. Il doit également avoir une régularité tout au long de l'école primaire pour que cette compétence transversale puisse se développer correctement.

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes ayant contribué à la bonne réalisation de ce mémoire de recherche.

Tout d'abord, je souhaite remercier Mme Bon pour avoir accepté d'encadrer ce mémoire malgré le fait que celui-ci ne soit pas effectué dans son domaine de recherche. Ainsi que pour le temps accordé pour les retours correctifs.

Je souhaite également remercier Mme Diehl, enseignante en cycle 3, m'ayant accueillie de nombreuses fois dans sa classe, ce qui a permis de susciter cette interrogation sur la mise en place d'un plan de travail. Je la remercie pour le temps consacré pour discuter de cette mise en place.

De plus, je tiens à remercier mes élèves pour l'intérêt porté à cette méthode et leurs retours sur cette expérimentation.

Pour finir, je tiens à remercier mes parents pour les nombreuses relectures faites tout au long de ce mémoire ainsi que pour leurs conseils et leur soutien. Je remercie également mes collègues de l'INSPE ainsi que celles de l'école pour leur soutien et l'intérêt porté à mon travail.

Bibliographie

Lahire B. (2001). *La construction de l'« autonomie » à l'école primaire : entre savoirs et pouvoirs.* In: Revue française de pédagogie, volume 135.

Maria Montessori. (1936). *L'enfant.* Desclée de Brouwer.

Maria Montessori. (2004). *De l'enfant à l'adolescent.* Desclée de Brouwer.

Poussin C. *(copyright 2019). 3 minutes pour comprendre 50 principes clés de la pédagogie Montessori.* Paris : Le Courrier du livre.

Programmes de Cycle 1, Cycle 2 et Cycle 3.

Socle commun de connaissance, de compétence et de culture.

Staquet C. (2019). *Pratiques de coopération en classe: rendre les élèves autonomes, responsables et solidaires.* Lyon: Chronique sociale.

Sitographie

https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9A3280

https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/pedagogie-montessori/

https://fr.wikipedia.org/wiki/Maria_Montessori

https://decouvrir-montessori.com/quest-ce-que-la-pedagogie-montessori/

https://www.psychologies.com/Famille/Grandir/Scolarite/Articles-et-Dossiers/La-pedagogie-Montessori-c-est-quoi

Portail pédagogique : innovation pédagogique - l'effet vicariant et la PMEV (ac-nantes.fr)

- Entretien avec Michel Monot : La PMEV, un espoir pour l'école ? (cafepedagogique.net)

DECLARATION DE NON-PLAGIAT

Je soussignée, Manon THIEBAUD déclare que ce mémoire est le fruit d'un travail de recherche personnel et que personne d'autre que moi ne peut s'en approprier tout ou partie.

J'ai conscience que les propos empruntés à d'autres auteurs ou autrices doivent être obligatoirement cités, figurer entre guillemets, et être référencés dans une note de bas de page.

J'étaye mon travail de recherche par des écrits systématiquement référencés selon une bibliographie précise, présente dans ce mémoire.

J'ai connaissance du fait que prétendre être l'auteur - l'autrice de l'écrit de quelqu'un d'autre enfreint les règles liées à la propriété intellectuelle.

A Devecey, le 13 mai 2021

THIEBAUD Manon
Signature :



Autorisation de diffusion électronique d'un travail d'étudiant à l'exception des thèses de doctorat

I. **Autorisation de l'étudiant :**

Je soussigné(e) : Manon THIEBAUD
Adresse : 8 rue des Artisans 25870 Devecey
Téléphone : 0786920049 Courriel : manon.thiebaud@ac-besancon.fr

Auteur et signataire du travail universitaire suivant :
☒ Mémoire ☐ Rapport de stage ☐ Autre (à préciser) :
Titre : Favoriser l'autonomie dans les classes : la mise en place d'un plan de travail.
Composante (UFR, Institut...) : INSPE de Franche-Comté – 57 avenue de Montjoux – BP 41665 – 25042 BESANCON cedex
Département : Doubs
Discipline ou Intitulé du diplôme : Master MEEF Mention 1er degré, Professeur des Ecoles
Année de soutenance : 2020/2021

- Certifie la conformité de la version électronique avec l'exemplaire imprimé soutenu devant le jury.

- Certifie que ce travail universitaire est original et personnel et que les sources utilisées pour le rédiger sont mentionnées clairement (voir. Article 3).

- Certifie avoir obtenu auprès des personnes, des entreprises et des établissements concernés les autorisations nécessaires à la reproduction d'images, de graphiques, de fichiers sons ou vidéo, ainsi que de tout document figurant dans mon œuvre dont je ne serais pas propriétaire. Dans le cas contraire, je m'engage à les retirer de la version diffusée en ligne (nommée ci-après version allégée) (voir Article 4).

- Certifie avoir obtenu l'autorisation de diffusion de l'entreprise partenaire s'il y a lieu.

- Autorise l'Université de Franche-Comté (UFC) à diffuser mon travail universitaire en libre accès sur HAL-UFC, sans limitation de temps, avec mention de mon nom et de mon droit de propriété intellectuelle :

☒ OUI ☐ NON

- Autorise la diffusion de mon travail :

☒ En texte intégral ou ☐ En version allégée (à fournir)

- Renonce à toute rémunération pour la diffusion effectuée dans les conditions précisées ci-dessus.

- Atteste avoir été averti(e) :

• que la diffusion effective, tout comme son éventuelle suppression, n'implique en aucun cas une appréciation au bénéfice de l'auteur ou des tiers du contenu de l'œuvre diffusée et ne saurait être source de responsabilité à l'égard des tiers.

• que l'auteur demeure responsable, sur la base du droit commun, du contenu de son œuvre.

- Ai pris connaissance que je pourrai à tout moment modifier l'autorisation de diffusion que j'ai donnée par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception au directeur du Service Commun de Documentation de l'Université de Franche-Comté (à l'adresse suivante : Service Commun de la Documentation 20 rue Ambroise Paré 25000 Besançon cedex)

Fait à Devecey, le 13 mai 2021

Signature de l'auteur(e) :



II. **Autorisation du jury de soutenance (sauf HDR) :**

Le jury, représenté par le directeur de recherche / le responsable pédagogique :

□ Autorise

□ Autorise après corrections

□ Autorise après la période de confidentialité jusqu'à : …..... (Date limite obligatoire)

□ N'autorise pas

La diffusion dudit travail universitaire, dans les conditions de diffusion définies ci-dessus par l'auteur.

Fait à ....., le .....

Signature, pour le jury, du directeur de recherche / du responsable :

Nom, Prénom :

DESCRIPTIF DU MÉMOIRE

Champs scientifique(s) :

- La sociologie.

Objet d'étude :

- L'acquisition de l'autonomie.

Résumé du mémoire :

L'acquisition de l'autonomie par les élèves est un sujet qui a évolué ces dernières années. De nombreuses recherches ont été menées sur la mise en place dans les classes de méthode pour que les élèves acquièrent cette compétence transversale. La mise en place d'un plan de travail a été expérimentée dans ce mémoire. L'objectif est de savoir si le fait de travailler avec un plan de travail rend les élèves autonomes dans leurs apprentissages.

Mots-clés :

- L'autonomie.
- Plan de travail
- Méthode Montessori.
- Pédagogie de maîtrise à effet vicariant.